

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Le Maire de Forges-les-Eaux,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
 - Considérant la livraison de placo le jeudi 05 janvier 2023 devant l'ancienne pharmacie rue Albert Bochet à Forges-les-Eaux.
 - Considérant la nécessité de réglementer le stationnement et la circulation afin de préserver la sécurité,

ARRETE :

N°2023-001

Article I :

Objet : Livraison de placo
Devant l'ancienne
pharmacie rue Albert
Bochet

- La livraison de placo est autorisée le jeudi 05 janvier 2023 de 13H30 à 18H00.
- La circulation et le stationnement seront interdits rue Albert Bochet le jeudi 05 janvier 2023 de 13H30 à 18H00.
-

Le 05 janvier 2023

Article II :

Circulation et
stationnement interdits
rue Albert Bochet

La présente réglementation sera matérialisée par la pose de panneaux.
La société Reveco Bois 76440 La Ferté-Saint-Samson prendra toutes les mesures nécessaires afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes pour les travaux dont il est question.

Article IV :

Monsieur le commandant de la Brigade de Gendarmerie de FORGES-LES-EAUX est de l'exécution du présent arrêté.

Pour extrait conforme,
Forges-Les-Eaux, le 02 janvier 2023

Le Maire
Christine LESUEUR

Publié électroniquement sur le site
De Forges-les-Eaux le :

02 JAN. 2023

